



Éducation postsecondaire, Formation et Travail

Le gouvernement investit dans les programmes d'apprentissage de métiers au CCNB – Campus de Dieppe

Le 21 novembre 2008

DIEPPE (CNB) – Le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, Donald Arseneault, a souligné aujourd'hui l'ouverture officielle d'un nouvel atelier multifonctionnel d'une valeur de deux millions de dollars au Campus de Dieppe du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB).

« Il s'agit là d'un autre exemple de notre engagement en vue de bâtir le meilleur système d'éducation postsecondaire au Canada, et du rôle important que peuvent jouer les collèges communautaires pour nous aider à atteindre ce but, a affirmé le ministre. Ce nouvel atelier nous aidera également à atteindre les objectifs décrits dans notre [Plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick](#). »

L'agrandissement de 937 mètres (10 000 pieds cubes) sera composé de deux nouvelles classes et de deux ateliers adjacents destinés à la formation dans les domaines de la charpenterie et de la plomberie. Des cours sont donnés dans ces nouveaux locaux depuis septembre dernier.

Selon Donald Arseneault, un tel agrandissement était nécessaire pour satisfaire les besoins d'une population scolaire croissante. Ce changement met aussi en lumière les investissements soutenus du gouvernement dans les métiers spécialisés, dont les programmes actuels de charpenterie, de plomberie et de maçonnerie.

Ces améliorations au CCNB – Campus de Dieppe signifient que le programme de charpenterie n'aura plus à être donné hors campus, et qu'il y aura davantage d'espace afin de répondre aux besoins de formation pour le programme de plomberie.

« Cette annonce met en évidence le fait que le gouvernement s'engage à améliorer le milieu d'apprentissage en offrant des installations à la fine pointe qui sont sécuritaires et écologiques, a expliqué Monsieur Arseneault. Cet investissement représente le franchissement d'une nouvelle étape dans l'atteinte de notre objectif d'autosuffisance fixé pour 2026 et dans l'établissement du meilleur système d'éducation au pays ».



Claude Allard, directeur du CCNB – Campus de Dieppe; Bernard LeBlanc, député de Memramcook – Lakeville – Dieppe; Annie Martin, présidente de l'Association étudiante du campus; Donald Arseneault, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la formation et du travail; Yves Chouinard, directeur général du CCNB.

PERSONNE-RESSOURCE : Sheri Strickland, Communications, Éducation postsecondaire, Formation et Travail, 506-453-8617.